



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Bonne année de luttes victorieuses en 2021

A l'appui des 55 luttes gagnantes répertoriées en 2020, construisons une année de luttes victorieuses en cette nouvelle année. Ils ont lutté en 2020, ils ont gagné ! Pourquoi pas nous ? Ensemble le 04 février, construisons et amplifions l'action

Centre courrier/colis de Cassagnes :

après s'être mobilisé le personnel obtient : 8 tournées durant 2 ans minimums, sans OAT, sans pause méridienne, avec suppression de la sécabilité, le comblement de la position cabine, le maintien des 2 volants, pas d'impact du temps partiel sur les congés, la prime d'équipe à 390€...

Centre courrier/colis de Belleville :

après une mobilisation de 4 jours avec 100% de grévistes, il est obtenu : le maintien d'une position de travail, la sécabilité construite sur la tournée du Rop (tournée à 60%), la mise en place de la sécabilité structurelle après 9 mois, puis 1 jour/semaine durant 3 mois, puis enfin le 2ème jour de sécabilité au bout du 13ème mois, l'attribution d'une prime de 1.000€ minimum pour la mise en place de la méridienne, pas de coupure méridienne le samedi avec pause de 20 mns et l'indemnité de collation, neutralisation de 2 jours de grève dont le férié.

Guadeloupe :

après une très forte mobilisation des personnels de La Poste à l'appel unitaire CGT/SUD/CFTC/FO, il est obtenu : la mise en place d'un moratoire de 6 mois sur les réorganisations et transformations sur l'ensemble des métiers à compter du 01/02/2020, l'ouverture de négociations sur les nouveaux projets qui tiennent compte des spécificités de l'archipel, l'attribution de 2 moyens supplémentaires sur le secteur de Pointe à Pitre, la priorité sur des postes à responsabilités est donnée à l'embauche et à l'évolution professionnelle des cadres guadeloupéens avec la mise en œuvre d'un programme de formation, le comblement de 90 emplois au courrier, 8 au réseau et 5 au centre financier par la cédésation des intérimaires, le versement de la prime mensuelle de 100€ pour l'ensemble des postiers de classe 1 à 3, aucune fermeture de bureau de poste de plein exercice en 2020, la présentation du bilan de l'action de la CDPPT (Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale) à travers l'utilisation du fond de péréquation au cours des 3 dernières années et présentation des termes du nouveau contrat pour les 3 prochaines années... !!!

Centre courrier/colis de Bretenoux :

après s'être mobilisé en octobre 2019, le personnel a obtenu la Cédésation de 3 CDD, après une nouvelle mobilisation, il est obtenu : la création d'un volant de remplacement, la suppression de toutes sécabilités structurelles et programmées, une DHMO de 36h30.

PPDC de Narbonne :

90% de grévistes à la PPDC de Narbonne avec piquet de grève et participation de grévistes des îlots de Sigeon et Leucate. Il est obtenu : la transformation d'un CDD en CDI, 1 CDD en CDII et un effet rétroactif pour les agents promus en 1.3 depuis mars 2019. 1 adhésion réalisée et 2 autres en cours.

Section syndicale du centre courrier/colis de Noyon :

la section a été reçue et a déposé son cahier revendicatif qui permet d'obtenir : la création d'une tournée englobant les surplus de tournées en souffrance à partir d'un découpage proposé par la section, la suppression de la sécable durant l'été avec recrutement d'un CDD, l'embauche d'un CDI à l'étude.

Centre courrier/colis de Pertuis :

ils ont lutté, ils ont gagné : le gel de la méridienne du samedi durant 9 mois, l'utilisation des véhicules postaux pour se restaurer chez eux, 2 CDI...

Election CSE Sogetrel (S/T Orange) :

la CGT se renforce et devient 1ère OS avec 203 voix et 43,84%, soit + 20% ! Le quorum n'ayant pas été atteint au 1er tour, le second se déroule du 27 au 30 janvier. Nous avons toutes les raisons d'organiser rapidement des déploiements au sein des SD concernés afin de confirmer et amplifier ce résultat !

Centre d'appels Médiamétrie :

les salariés se sont mobilisés à plusieurs reprises jusqu'à 73% de grévistes par des débrayages et arrêts de travail à l'appel de la seule CGT et obtiennent : la réouverture des négociations annuelles obligatoires, le maintien des cadences de travail actuelles, une majoration de 15% du travail du samedi, l'obtention d'une prime de 200€ nets pour 9 mois de présence effective, 150€ nets pour 6 mois et 100€ pour 3 mois, aucune pénalisation suite au mouvement de grève...

Election CSE centre d'appels Ateliace Achicourt :

La CGT seule organisation syndicale sur le site réalise 100% dans les 2 collèges, soit pour le collège cadre 9 voix pour 11 inscrits et 29 voix sur 69 inscrits dans le second collège.

Martinique à La Poste :

Après leur mobilisation unitaire CGT/CFTC/SUD/FO, les postiers obtiennent : 100 CDI au courrier, 8 CDI au réseau, 2 CDI au centre financier, des promotions, l'attribution d'indemnités et délais de route pour les ETC au réseau en dehors des pauses méridiennes, le respect de la vente des quartiers à la distri, le comblement de toutes les vacances d'emplois à la distri, la modulation des objectifs commerciaux des cobas au prorata des jours de présence, 3 semaines de formation pour apprentissage des tournées distri, l'amélioration des conditions de travail respectant la vie perso/vie prof, la priorité sur l'embauche à haute responsabilité donnée à l'embauche des cadres martiniquais...

PPDC de La Poste du Hainaut à Valenciennes :

20 CDI et 40 promotions sont obtenus suite à la mobilisation du personnel.

Cher :

suite à leur mobilisation, les personnels du centre courrier/colis d'Orgères ont obtenu l'arrêt du projet de réorganisation, il n'y aura donc pas de délocalisation, de fermetures de bureaux ou de tournées à la sacoche.

Au centre courrier/colis de Châteaumeillant-Lignièrès :

les agents obtiennent 1 repos hebdomadaire au lieu d'un repos tous les 15 jours, la mise en conformité des locaux, le remisage à domicile des véhicules.

Au centre courrier/colis de Lury/Arnon :

il est obtenu le retrait de l'ilôt et son remplacement par une Unité de Distribution avec report en juin au lieu de mai.

Alpes Maritimes :

à la suite du droit de retrait exercé par le personnel de Nice St Barth, il est obtenu l'obtention de gants, masques et gel hydroalcoolique.

Pas de Calais :

exercice du droit de retrait à la PDC d'Aire/Lys avec 50 personnes qui obtiennent l'attribution de masques, gel et lingettes. La distribution se limitera au courrier urgent et la livraison des repas avec un turn-over des personnels 1 jour/2.

Alpes Maritimes :

à la suite du droit de retrait exercé par le personnel de Nice St Barth, il est obtenu l'obtention de gants, masques et gel hydroalcoolique.

Saône et Loire :

avec 66% de grévistes le personnel du Bureau de Poste de St Marcel obtient la transformation d'un intérimaire actuellement à Cluny en CDI chargé de clientèle sur le secteur de St Marcel, un appel à candidature de chargé de clientèle, la mutation d'un CCR de Chalon sur le secteur de St Marcel.

Tarn :

à la suite de leur mobilisation, le personnel du centre courrier/colis de Gaillac obtient le report du CHSCT de consultation et de la date de mise en place du projet de réorganisation, la ré-intégration de 3 agents...

PDC de Yon sur Ampère :

le personnel a décidé de cesser le travail avec 16/18 grévistes et obtient : le report de la sécabilité jusqu'au 01/01/2021, une organisation du travail sans méridienne sur le site de Turgot, l'attribution d'une prime de 500€ nets pour compenser la perte des titres restos du site d'Ampère, la promotion de 6 agents de plus de 55 ans en 2.1 et l'attribution du 2.2 pour les facteurs guichetiers et remplaçants.

Il est décidé de poursuivre la mobilisation sur les revendications qui restent insatisfaites...

Ils ont lutté, ils ont gagné : le report de la sécabilité jusqu'au 01/01/2021, une organisation du travail sans méridienne sur le site de Turgot, la promotion de 6 agents de plus de 55 ans en 2.1 et l'attribution du 2.2 pour les facteurs guichetiers et remplaçants, l'affectation des remplaçants selon leur souhait entre les sites de Turgot et la PPDC (sauf FSE), 2 promotions en 2.1 du site d'Ampère à l'ancienneté sans changement de fonction, la prise de service à 8h15 et 8h le samedi afin fin de service à 14h45 dont la pause de 20 mns, l'attribution d'une prime de 600€ afin de compenser la perte des titres-restos, une prime de délocalisation de 300€, 2 jours de grève retenus/4.

Reims ACP :

suite au dépôt de préavis de grève local, il est obtenu : l'obtention de 4 CDD en CDI. Renfort tri à compter du 22 juin. Groupe de travail tous les vendredis avec les agents pour

travailler à une nouvelle organisation à hauteur de 38 secteurs...

PPDC de Varennes Vauzelles :

Les personnels du service S3C ont obtenu satisfaction concernant le dépôt d'un préavis de grève pour le samedi 20 juin : Ils ne travailleront plus les samedis et les horaires de leur service seront revus comme le souhaitaient les agents. Encore une fois la lutte paye...sans aucun jour de grève perdu !

Centre d'appels Webhelp à Compiègne :

A l'appel de la CGT 172 salariés ont débrayé à partir de 13h pour contester l'accord ATT souhaité par la direction et obtiennent : L'accord sur l'annualisation du temps de travail est bel et bien enterré et l'accord NAO a bien été signé comme suit : Chèques vacances à hauteur de 450€ les modalités seront fixes en fin de semaine. Les journées enfants malades 8 au lieu de 7 dans la convention collective 1er 2ème et 3ème jours payés 4ème et 5ème non rémunérés et 6ème 7ème et 8ème rémunérés contrairement à la convention collective avec 4 jours payés du 4ème au 7ème. Dispositif femmes enceintes : Journées de travail de 7h maximum. Un capital temps de 4 jours au lieu de 3 jours conventionnels soit 28h à déposer en fractionner heure par heure soit 4 jours de congés supplémentaires pendant la grossesse. Travailleurs handicapés : octroi de 7 demi-journées d'absence rémunérées pour rendez-vous médicaux. Planification sur 7h par jour. 5 minutes de pause supplémentaire par jour. Les seniors de plus de 55 ans : Planification de 7h par jour. 7 demi-journées d'absence autorisées rémunérées pour examens médicaux ou rendez-vous administratifs.

Thionville PPDC :

3ème journée de mobilisation du personnel le 13 juin après avoir obtenu : 11 renforts au colis, c'est 11 intérimaires dont les contrats ont été reconduits ; des paiements d'heures supplémentaires ont été effectués alors que la DSCC nous affirmait la veille, vouloir les limiter. 10 à 12 agents bénéficieront de l'aide à la restauration de 5 euros/ jour. Les demandes de révision de tournées seront étudiées. Aucune sécable organisationnelle mise en place depuis le début de la nouvelle organisation.

PPDC Argentan :

à la suite d'un dépôt de préavis de grève local, les agents ont obtenu : un renfort pour les colis, compensation de 20 min si dépassement des 6h40, arrêt de la prise de service décalée pour les équipes 2 et 3, pause accordée le samedi, 1 pers dédiée au flashage des LR équipe 1, pas de sécabilité pour l'instant... sauf si le trafic courrier baisse.

PDC de St Martin :

Après le brief lundi matin, la moitié du bureau a débrayé 2h. Arrivé très rapidement sur les lieux, l'encadrement a lâché immédiatement le retrait de la sécabilité pendant 15 jours sur leur site !

Centre courrier/colis de Aubin-Decazeville :

Après multiples initiatives d'actions, les motions de soutien des SD, le personnel obtient : le comblement d'un emploi, l'entrée dans la nouvelle organisation le 23/07, le respect des accords locaux, le retrait de l'ensemble des sanctions... Preuve que la lutte paie !

Laon :

23 grévistes sur la plaque de Laon et 20 présents au piquet de grève et quelques autres grévistes sur les 2 autres plaques. Il est obtenu à ce jour, l'embauche de 3 contrats pros sur les 5. La grève est reconduite à l'unanimité sur Laon !

Loire atlantique :

suite aux différentes initiatives menées dans le cadre des droits de retrait, DGI, tenues de CHSCT, demandes d'audiences, requêtes... il est obtenu la régularisation des salaires des postiers ayant utilisé leur droit de retrait en période de Covid !

Mayenne :

suite au DGI exercé sur le secteur de Laval Réseau LA POSTE soutenu par le personnel, il est obtenu : deux intérimaires sont actuellement embauchés sur ce secteur. Pérennisation de la présence des vigiles sur les périodes d'allocations des mois d'août et septembre prochains. Le comblement des départs en retraite sur le secteur de LAVAL et la vigilance sur les prochains départs. La vigilance sur le respect des gestes barrières par les clients afin de préserver au mieux la santé des agents.

PPDC Reims :

suite au dépôt de préavis d'après le cahier revendicatif construit avec les agents pour la journée du 8 juillet. Il a été obtenu : l'amélioration de la communication entre managers et managés, passage de 2 sécables à 1 avec remise en place d'une tournée avec un titulaire, gestion des heures supp avec le chef d'équipe et chaque facteur avant le départ en tournée.

PDC de Royan et îlots de Vaux, Saujon Gare et Saujon Nord :

après la mobilisation victorieuse des salariés, des avancées avaient été obtenues dont celles de la transformation de contrats précaires en CDI. Sous prétexte de Covid, La Poste ne respectait pas le protocole de fin de conflit. 1 Mois ½ plus tard, grâce à l'action de la CGT, nous gagnons la Cdisation de 2 jeunes.

PPDC de Laon :

les personnels dans l'unité syndicale CGT et SUD ont lutté et obtenu : Trois des cinq contrats pros vont être embauchés, les deux autres contrats pros de la plaque ne sont pas abandonnés. Ils seront consultés lors des recrutements sur les Hauts de France, y compris par conséquent sur la plaque de Laon. La sécabilité est supprimée tout septembre le mercredi, jeudi et vendredi sur les 5 équipes de Laon, les 2 d'Hirson, et celle de Vervins. Des renforts vont être recrutés. La sur-sécabilité est illégale. Elle ne doit plus se reproduire. La concentration, la Cabine – et le Guichet Entreprises souffrent également. Pour SUD et la CGT, il faut faire un bilan immédiatement et embaucher sans délai. La Poste est OK pour un état des lieux rapide. Le personnel de ces services se sent complètement abandonné depuis très longtemps. Les pics d'activité du matin et du soir de la Cabine doivent donner lieu à des renforts ponctuels. Pour la Cabine, dont le personnel travaille dans des conditions indignes, du matériel (chaises – tables) sera fourni. Il est impératif de tenir compte dans les aménagements des éventuelles situations de handicap ! L'écoulement des restes (y compris des objets suivis) doit se faire sans précipitation.

Centre de Distribution courrier/colis d'Avrille :

A la suite d'une pétition de la CGT signée par l'ensemble du personnel, une position « renfort colis » a été créée.

Centre de distribution de La Poste de Campo Dell'Oro :

à la suite de sa mobilisation, le personnel obtient le maintien de leurs indemnités forfaitaires et un rééquilibrage des tournées les plus chargées en colis.

Centre de distribution de La Poste de Saintes :

à la suite de sa mobilisation, le personnel obtient 1 samedi de repos sur 2 avec le rééquilibrage des secteurs de distribution le samedi.

Centre courrier/colis d'Aimargues :

sous la menace d'un simple préavis de grève local, les salariés ont obtenu : des repos de cycles glissants pour 30 PT et des repos fixes pour le mardi ou le mercredi pour 14 PT. Le recrutement immédiat de 3 renforts sur Aimargues. La confirmation de 2 transformations de CDD en CDI. La prise en compte des révisions de tournées demandées. Le respect des règles afférentes aux congés. Une adhésion a été réalisée, à suivre pour une autre adhésion à venir et la constitution d'une section syndicale.

Orly PDC :

à la suite de sa mobilisation, le personnel obtient : 2 intérimaires dès le lundi 19 octobre, + 2 CDD (même s'ils demandaient des CDI) + 4 FSE DEX. Des postulants étaient reçus dès lundi 19 octobre en vue d'une embauche éventuelle. Cela permet de ne laisser aucun quartier à découvert. Arrêt de la sécabilité pour 1 mois. Accompagnements sur les 3 QL identifiés seront assurés en Novembre 2020 et sur d'autres si nécessaire. La situation en cabine est stabilisée avec l'affectation d'un remplaçant dès Lundi 19 Octobre et ce, jusqu'à la reprise de l'agent titulaire du poste.

Nord :

Les luttes paient ! Les multiples rassemblements contre le projet de fermeture du BP de Villeneuve D'Ascq Breucq ont permis d'entre-ouvrir les portes du dialogue. Jusqu'à nouvel ordre, le BP de Villeneuve d'Ascq Breucq reste ouvert et de plein exercice.

Saint Esteve PDC :

suite à un préavis de grève déposé par la CGT, Sud et FO et surtout la détermination des facteurs et factrices de St Esteve PDC, La Poste a concédé le report de la mise en place de la nouvelle organisation au 19 janvier 2021 et le report de la prise en charge de la PNA au 18 janvier 2022.

PPDC d'Azé :

les facteurs se sont arrêtés de travailler pendant près d'1h, afin de supprimer un avertissement qu'une de leur collègue a reçu par lettre recommandée. La lutte collective des collègues a payé puisque l'encadrement a finalement supprimé l'avertissement, les collègues ont donc repris le travail après une bonne heure de négociations

Aude :

La CGT n'a eu de cesse depuis la plénière de septembre de demander l'annulation de la réorganisation de Bram et le "rééquilibrage" des tournées d'Alzonne. Est-ce judicieux en pleine crise sanitaire et avec le confinement ? NON ! Surtout sans tenir compte de l'avis des agents qui, pour la plupart sont en souffrance avec des tournées trop longues, sans parler de la charge de colis qui a doublé cette année. Après plusieurs interventions de la CGT, la Poste a finalement décidé de reporter ces réorganisations à janvier 2021 ! Malgré la menace de la direction de la Poste de supprimer la prime de 300 € si cette réorganisation n'était pas mise en place avant la fin de l'année 2020, les agents concernés soutenus par la CGT, étaient prêts à déposer un préavis de grève, ce qui a fait reculer la direction qui a décidé de maintenir cette prime !

Election CSE Pickup Logistics :

les salariés ont fait le choix de voter CGT en plaçant 1ère OS au sein de l'entreprise avec l'attribution de 5 élus dans les collèges employés et maîtrise !

Centre courrier/colis d'Oyonnax :

à la suite d'un dépôt de préavis de grève local, il est obtenu par la négociation : une nouvelle organisation les samedis avec 75% du personnel. Cela permettra d'alléger les secteurs (1 tournée 1/3 à faire au lieu de 2 actuellement). Ces nouveaux secteurs "réduits" permettront d'écouler un peu plus de trafic les samedis, donc d'alléger un peu la charge des lundis. La majorité des agents du site a validé cette proposition. Nous avons donc levé notre préavis.

Port Vendres :

mouvement de grève des facteurs suivi à 95% dans l'unité syndicale CGT, FO et SUD. Le personnel obtient : 1 renfort jusqu'à fin avril pour compenser la surcharge de travail, 2 renforts tous les samedis pour absorber un maximum de trafic, un calcul de la charge de travail réelle sera effectué avant fin février, 3 FSE seront présents durant 3 jours pour écouler les 2 jours de grève, Prime FA à 100 % pour 2020, une prime de 70 euros en décembre pour compenser 1 jour de grève.

Bouches du Rhône :

à la suite du droit d'alerte exercé à l'UIPRM, il est obtenu que seules les activités de continuité du service public soient assurées du point de vue des télécommunications, le bon fonctionnement des hôpitaux, des services de l'état, des sites stratégiques... Les salariés sont protégés (gel, lingettes, protection). Les dérangements persistent uniquement pour les activités indispensables à la vie de la nation. Les mêmes consignes de sécurité devraient être mises en œuvre chez les sous-traitants.

PDC Xertigny :

suite à négociation du préavis de grève du 9/07/2020, il est obtenu le retrait d'un jour de sécabilité la semaine 29 et de 2 jours les semaines suivantes jusqu'au 30/09/2020 de préférence les lundis et mardis. De plus à la demande de nos syndiqués, la Direction s'est également engagée à une réflexion via un groupe de travail le 8 juillet pour la suppression de la prise de service décalée en vue des épisodes de chaleur cet été.

PPDC Dignes :

suite à la mobilisation des salariés, La Poste a recouru au tribunal afin de sanctionner le droit de grève. Malheureusement pour elle, l'ordonnance du Président du TGI de Digne n'est pas en sa faveur et a condamné La Poste à verser à chacun des appelants une somme de 300 euros au titre frais irrépétibles exposés en première instance et appel.

CGT FAPT Nord :

les différentes initiatives menées en direction des personnels du réseau et la mobilisation des salariés ont permis d'arracher 10 CDIisations en date du 23/12/19 pour Lille Porte Nouvelle et Haut du nord. Lors d'un CHSCT sur ce sujet, 4 CDI étudiant ont été obtenus en plus pour le samedi.

PPDC Quimper :

Suite à un débrayage d'une heure, les agents de l'équipe de Bric de la PPDC de Quimper ont remis leur cahier revendicatif au Directeur d'Etablissement et ont obtenu : 2 renforts pour passer la peak période, des places de parking supplémentaires pour les voitures perso des agents, négociées par la Poste avec l'usine voisine (avec l'arrivée des intérimaires pour la peak période, le parking de la PPDC n'était pas suffisant).

Centre courrier/colis de Prades :

dans le cadre du dépôt de préavis de grève local, le personnel est reçu en audience et obtient : Aucune sécabilité ne sera effectuée jusqu'au déménagement des agents (novembre 2020 ou mars 2021) sauf cas exceptionnels d'absences inopinées, dans le respect de l'accord national (48h maximum) et si aucune autre possibilité n'est envisageable. Tous les objets relevant de la distribution colis ne seront plus livrés par les agents de route de Prades (collissimo, chronopost, PPI de plus de 5 cm) jusqu'au 20 juillet minimum. A cet effet, La Poste s'engage à maintenir les renforts au service messagerie de la PPDC. Au-delà de cette période, cette disposition perdurera en fonction du trafic lettres et colis. Une vente de quartiers aura lieu avant le déménagement des agents du site de route de Prades. Éventuellement avant cette échéance si le siège autorise la tenue des ventes de quartiers. Des renforts seront mis en place pour les tournées en dépassement. Des renforts sont mis en place cette semaine pour écouler le trafic en reste. Des accompagnements seront faits pour les agents qui en feront la demande. 1 adhésion concrétisée pour l'instant.

Centre courrier/colis de Prades :

les factrices et facteurs de Prades ont gagné : 1 embauche en CDI d'un CDD ou intérimaire, Maintien de la tournée colis (dite renfort colis) jusqu'en mars 2023, Maintien d'une tournée dite "renfort" jusqu'en septembre 2021 (avec possibilité de reconduction), 4 contrats étudiants (0.5 PT au CADOR) tous les samedis, 1 tournée/1 facteur 6 jours sur 7, Une DHT à 36h30 au lieu des 38h10, 3 jours de grève neutralisés, aucune sanction ou plainte contre les grévistes et leurs représentants

**C'EST TOUS
ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER**



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones → (perso)

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)